



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	16-2740-5	<b>Numéro de version:</b>	1.05
<b>Date de révision:</b>	27/10/2016	<b>Annule et remplace la version du :</b>	14/04/2015

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Pâte Impregum™ Penta™ Soft Base

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

#### Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise  
**Téléphone:** 01 30 31 82 82  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

#### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigue), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400  
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

### Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

### Pictogrammes



### Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	< 0,7
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1	< 0,2

### MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### MENTIONS DE MISE EN GARDE

#### Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

#### Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

## 2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5		50 - 60	Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées)
Glycerides, C14-18	67701-27-3	266-945-8	10 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Oxirane, polymère avec tétrahydrofurane, diacétate	91825-26-2		10 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	248-097-0	5 - 10	Tox. aquatique chronique 4, H413 (Auto classées)
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9	272-489-0	1 - 10	STOT RE 2, H373 (Auto classées)
1-Dodécyl-1H-imidazole (N° d'enregistrement REACH:01-2120068170-65)	4303-67-7	224-314-4	< 0,7	Tox. aiguë 4, H302; Irr. des yeux 2, H319; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=100; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 (Auto classées)
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1	290-058-5	< 0,2	Tox. aquatique chronique 2, H411 (Fournisseur) Tox. aiguë 4, H302; Irr. des yeux 2, H319; Skin Sens. 1B, H317 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

**4. PREMIERS SOINS****4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Ne pas mettre dans les yeux. Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Cristobalite	68855-54-9	VLEPs France	VLEP (fraction respirable) (8 heures) : 0.05 mg/m3	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

##### Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

##### Protection respiratoire:

Aucun requis.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique:	Pâte
Apparence/odeur:	pâte de différentes couleurs et odeur de menthe
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>

<b>Pression de vapeur</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Densité relative</b>	1 - 1,2 [Réf. Standard :Eau = 1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Nulle
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

**9.2. Autres informations:**

**Teneur en matières volatiles:** *Non applicable.*

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Chaleur.

**10.5 Matériaux à éviter:**

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

**Substance**

**Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

**Inhalation:**

**3M™ Pâte Impregum™ Penta™ Soft Base**

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

**Contact avec la peau:**

Peut être nocif par contact avec la peau. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

**Ingestion:**

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Autres effets de santé:****Cancérogénicité:**

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Prépolymère polyuréthane	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Ne s'applique pas.
Prépolymère polyuréthane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Glycerides, C14-18	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Glycerides, C14-18	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Oxirane, polymère avec tétrahydrofurane, diacétate	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxirane, polymère avec tétrahydrofurane, diacétate	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	Ingestion	Rat	LD50 > 10 360 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,7 mg/l
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1-Dodécyl-1H-imidazole	Ingestion	Rat	LD50 641 mg/kg
Mentha arvensis, extraits	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Mentha arvensis, extraits	Ingestion	Rat	LD50 1 240 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Prépolymère polyuréthane	Lapin	Aucune irritation significative

**3M™ Pâte Impregum™ Penta™ Soft Base**

Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Données in Vitro	Aucune irritation significative
1-Dodécyl-1H-imidazole	Lapin	Moyennement irritant
Mentha arvensis, extraits	Lapin	Moyennement irritant

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Prépolymère polyuréthane	Lapin	Irritant modéré
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Lapin	Moyennement irritant
1-Dodécyl-1H-imidazole	Données in Vitro	Irritant sévère
Mentha arvensis, extraits	Données in Vitro	Irritant sévère

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Prépolymère polyuréthane	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Souris	Non sensibilisant
1-Dodécyl-1H-imidazole	Souris	Sensibilisant
Mentha arvensis, extraits	Cochon d'Inde	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Prépolymère polyuréthane	In vitro	Non mutagène
Oxirane, polymère avec tétrahydrofurane, diacétate	In vitro	Non mutagène
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1-Dodécyl-1H-imidazole	In vitro	Non mutagène

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

**3M™ Pâte Impregum™ Penta™ Soft Base**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Ingestion	système hématopoïétique   des yeux   rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 3 738 mg/kg/day	90 jours

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Oxirane, polymère avec tétrahydrofurane, diacétate	91825-26-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	0,0021 mg/l
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,00557 mg/l
Méthylbis(phénylméthyl)-	26898-17-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet	>100 mg/l

benzène					observé (NOEL)	
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Glycerides, C14-18	67701-27-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	2 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Glycerides, C14-18	67701-27-3	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	92.8 % en poids	OCDE 301C
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxirane, polymère avec tétrahydrofurane, diacétate	91825-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
1-Dodécyl-1H-imidazole	4303-67-7	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.17	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Glycerides, C14-18	67701-27-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	7.44	Autres méthodes
Méthylbis(phénylméthyl)-benzène	26898-17-9	expérimental BCF-Carp	60 jours	Facteur de bioaccumulation	23000	OCDE 305E
Oxirane, polymère avec tétrahydrofurane, diacétate	91825-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mentha arvensis, extraits	90063-97-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Prépolymère polyuréthane	110531-92-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des

déchets agréée.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

18 01 06\* Produit chimique contenant des substances dangereux.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**

**Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Ne s'applique pas.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Liste des codes des mentions de dangers H**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Raison de la révision:**

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.  
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.  
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.  
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.  
Section 02: Label Elements: CLP Medical Device - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.  
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.  
Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.  
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.  
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.

Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.  
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.  
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.  
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été modifiée.  
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.  
Section 9: Densité relative - L'information a été modifiée.  
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Danger cancérogénique (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été supprimée.  
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été supprimée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.  
Section 11: Specific Target Organ Toxicity - single exposure text - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.  
Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.  
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été supprimée.  
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.  
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.  
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.  
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**